



Nîmes, le 28 septembre 2016

Communiqué Commun des Syndicats du SDIS 30

Pour la première fois depuis la création du Corps départemental des Sapeurs-Pompiers du Gard en tant qu'établissement public en 2001, l'ensemble des syndicats de la profession, sapeurs, caporaux, sous-officiers, officiers, appelle les agents du SDIS à manifester leur mécontentement ce Jeudi 29 Septembre 2016 devant le Conseil Départemental.

L'objectif de cette action est multiple :

- Stopper les contraintes budgétaires qui étouffent notre SDIS en entraînant des dérives insupportables telles que :
 - La baisse des effectifs de SPP
 - La menace de remise en cause de la condition de traitement de l'ensemble des agents du SDIS
 - Les conditions d'interventions des SP dont la sécurité n'est plus garantie en certaines circonstances.
- Etablir une convention entre le Conseil Départemental et le SDIS 30 garantissant l'embauche de 120 SPP sur un plan pluriannuel avec un effort significatif dès 2017 pour restaurer l'effectif théorique.
- Obtenir une réponse rapide de la part des élus sur la problématique de la gestion globale du secours à personne impactant fortement l'activité opérationnelle du SDIS sur des missions qui ne sont pas de son ressort d'un point de vue réglementaire.
- Réviser immédiatement les conventions qui engagent le SDIS et les Centres Hospitaliers.

Quelques chiffres :

Evolution de la population Gardoise :

2008 : **694 323 hbts** 2016 : **748 509 hbts** (+ 54 186 hbts)

Effectif PATS :

2010 : **169 PATS** 2016 : **156 PATS** **soit - 13postes**

Effectif SPP :

2010 : **665 SPP** 2016 : **644 SPP** **soit - 21 postes**

(Effectif théorique 673 SPP donc – 29 postes)

Nombre interventions :

2014 : **51 653** 2015 : **55 692**

+ 4 039 interventions en un an (11 interventions par jour)

Nombre d'interventions à la demande du CRRA 15 pour carences ambulancières :

2015 : **1 142** 2016 : **1 164** à ce jour

donc **1 550** en fin d'année par extrapolation : **+ 386**

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué appellent donc l'ensemble des agents du SDIS à se présenter au CSP NIMES **Jeudi 29 Septembre à 8h30** afin de converger ensemble, dans l'unité et le respect, vers l'Hôtel de Département.

Contacts Presse :

Syndicat SUD :
Patrice Cartagena
06.77.76.94.23

Syndicat Autonomes :
Sébastien Perrier
06.61.59.86.83

Syndicat AVENIR-SECOURS :
Commandant Eric Agrinier
06.80.48.13.89